

SORBONNE WAR STUDIES

Phase de présélection à l'attribution du label Centre d'Excellence du ministère des Armées :
avril-2018-avril-2020

L'emploi de la force armée au prisme des nouveaux défis sécuritaires. Saisir l'évolution des organisations militaires par leur environnement opérationnel, décisionnel et professionnel

Depuis la fin de la guerre froide, le rôle des organisations militaires a considérablement évolué à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Face à ce constat, la revitalisation des études stratégiques passe par deux impératifs. D'abord, assumer la banalisation des objets stratégiques, des phénomènes guerriers et militaires, dont le traitement souffre encore d'extraterritorialité par rapport aux sciences sociales. Ensuite, élaborer un programme de recherche et de formation entièrement conçu de manière transdisciplinaire, c'est-à-dire à partir d'un objet commun. L'équipe d'enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - économistes, géographes, historiens, juristes, politistes et sociologues - traitent de la défense comme d'un champ social dont il s'agit précisément d'analyser la recomposition, et par extension, le (re)positionnement des militaires en son sein. Ce projet est ambitieux tant il implique de se défaire de certaines binarités encombrantes pour penser ensemble l'évolution de la conflictualité et la transformation des formes d'exercice de l'autorité (public/privé, force/droit, sécurité/liberté, discours/pratiques, international/infranational, politique/technique...). Il ne s'agit pas de parler de l'armée aux armées, mais bien de former les théoriciens et praticiens de la conflictualité internationale à la compréhension et l'analyse des environnements opérationnel, décisionnel et professionnel structurant les usages de la force.

Programme de recherche

La revitalisation des objets stratégiques par la transdisciplinarité

Depuis la chute du mur de Berlin et la fin d'une conflictualité de guerre froide marquée par la bipolarité et la dissuasion, les organisations militaires, leurs missions, leurs doctrines et leurs rôles ont considérablement évolué à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Professionnelles, interarmées, interopérables et projetables pour intervenir au cœur de crises de plus en plus complexes, enchevêtrées et multidimensionnelles, elles ont traversé de profondes réformes. Avec le retour des attentats, les organisations militaires et leurs mandataires politiques « redécouvrent » la défense du territoire ainsi que les opérations sur le sol national. La littérature stratégique s'interroge depuis plus d'une vingtaine d'années sur la transformation de la guerre (Kaldor 1999, Van Creveld 1998) et des armées (Daho 2016, Irondelle 2011), entre l'obsolescence du modèle clausewitzien (Durieux 2005, Mueller 1989,

Ramel, Holeindre 2010), la montée en puissance d'une conflictualité que l'on peine à qualifier positivement (guérillas, conflits asymétriques, irréguliers, non-conventionnels, contre insurrectionnels, anti-terroristes), ou la combinaison de ces deux modèles dans la guerre « hybride » (Hoffman 2009, Taillat 2015).

En France, la faible structuration et visibilité des études sur la guerre et la stratégie tient avant tout à l'éparpillement disciplinaire entre l'histoire militaire, la sociologie militaire, la polémologie, la géopolitique et les relations internationales. La revitalisation des études stratégiques passe par deux impératifs. D'abord, assumer la banalisation épistémologique des objets stratégiques, des phénomènes guerriers et militaires, dont le traitement souffre encore d'extraterritorialité par rapport aux sciences sociales. Il s'agit de faire exister ces objets « à l'intérieur » des sciences sociales et pas « à côté ». Ensuite, élaborer un programme de recherche et de formation entièrement conçu de manière transdisciplinaire c'est-à-dire à partir d'un objet commun. Les équipes de chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne investies dans ce projet (voir partie VI) - économistes, géographes, historiens, juristes, politistes et sociologues - traitent de la défense comme d'un champ social dont il s'agit précisément d'analyser la recomposition. Cette option, détaillée dans le programme présenté ci-dessous, est ambitieuse tant elle implique de se défaire de certaines binarités encombrantes pour penser ensemble l'évolution de la conflictualité et les transformations de l'exercice de l'autorité (public/privé, force/droit, sécurité/liberté, discours/pratiques, international/infranational, politique/technique...). Elle répond aux besoins des armées en conformité avec ce que peuvent faire les sciences sociales : ne pas parler de l'armée aux armées, mais former des officiers et des étudiants à la compréhension de leur environnement opérationnel, décisionnel et professionnel. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est particulièrement bien positionnée pour contribuer au renouvellement des études sur la guerre, grâce à sa taille, à la variété de ses orientations de recherche, à la qualité reconnue de sa formation, à sa forte identité collective et à son attractivité internationale.

Le (re)positionnement des armées au cœur du champ de la sécurité : l'opportunité d'une réactualisation des questionnements classiques sur l'État et la guerre

Pour les philosophes contractualistes (Hobbes 1651, Locke 1690, Rousseau 1754) et les socio-historiens de la construction des États (Weber 1921, Elias 1939, Tilly 2000), la sécurité est au fondement du pacte social. À en juger par le foisonnement d'épithètes qui lui sont accolées (internationale, humaine, économique, environnementale, alimentaire, sanitaire, sociétale), elle a connu un élargissement remarquable. Elle n'est plus uniquement l'affaire des États mais de tous, c'est-à-dire des individus et des populations qui doivent se montrer résilientes. À l'intérieur d'un champ de la défense dilaté en champ de la sécurité, les militaires doivent désormais gérer des risques et plus simplement des menaces, anticiper des crises et plus seulement préparer des guerres. Trois facteurs sont mis en avant pour expliquer cette métamorphose du rôle des armées. D'abord, la transformation de l'ennemi qui, non étatique, est devenu moins saisissable parce que moins ou déterritorialisé. En conséquence,

l'obsolescence de la dichotomie interne/externe est actée : l'interpénétration des menaces et des risques est la caractéristique du continuum défense-sécurité. Enfin, on remarque l'émergence d'acteurs privés, dont on ne sait si la montée en puissance a pour effet mécanique un décentrage ou un repositionnement des États au cœur de l'offre sécuritaire.

L'élargissement de la sécurité a été étudié principalement par des auteurs qui se revendiquent d'approches « critiques » (Bigo 2005, Balzacq 2016). La sécurité est d'abord une énonciation qui légitime de nouveaux acteurs dans cinq sous-secteurs : militaire, sociétal, économique, environnemental et politique (Buzan 1991). La sécurité sociétale est définie comme « la capacité d'une société de persister dans son caractère essentiel » [...] et « de soutenir des modes traditionnels de langue, de culture, d'association, d'identité religieuse et nationale » (Waeber 1993 : 23). Le livre blanc de 1994 opère déjà un quasi copier-coller bien avant les titres plus explicites des versions de 2008 et 2013 : « La cohésion nationale [...] est une condition essentielle de la défense. La puissance provient moins de l'étendue du territoire national que de l'organisation sociale, de l'éducation des hommes, de leur solidarité et des valeurs qui les lient. En ce sens, la défense est indissociable de l'idée de nation. Elle concerne donc à la fois le modèle français d'intégration et d'organisation sociale, les valeurs communes de la République, leur vocation universelle et le rayonnement de la langue » (Livre blanc 1994 : 28). Les approches critiques permettent de pointer les facteurs de la transformation du champ de la défense et leurs conséquences sur l'emploi de la force armée depuis une vingtaine d'années : explosion des flux transfrontaliers, caractère multidimensionnel des crises, brouillage de certaines catégories (menaces/risques, interne/externe, paix/guerre, défense/sécurité), importance des enjeux identitaires, institutionnalisation des formes d'interventions multilatérales, émergence d'acteurs privés, apparition de nouveaux outils de communication et massification des technologies de surveillance. Toutefois, en s'en tenant à l'analyse des discours, ils ne parviennent pas à caractériser la nature du phénomène (Chandler et Hynek 2013) : en adoptant quasi exclusivement le point de vue des nouveaux entrants, ils tendent à conclure un peu trop vite au décentrage des États et donc des militaires au cœur de l'offre sécuritaire. Nous ne sommes pas convaincus par exemple que l'externalisation au sein des armées soit mécaniquement davantage synonyme de perte de souveraineté que de recentrage sur le « cœur de métier ».

Si le constat de l'élargissement de la notion de sécurité est consensuel, ses effets sur la place et le rôle de la puissance publique - donc des militaires - sont encore difficiles à évaluer. Un champ de la sécurité serait en train de supplanter le champ de la défense : ses caractéristiques cruciales seraient sa plasticité et sa porosité. Autrement dit, la circulation des acteurs, des normes et des techniques à l'intérieur du champ de la sécurité et entre champs (militaire, politique, diplomatique, industriel, humanitaire) serait désormais plus fluide. Soit, mais de quoi s'agit-il au plan structural et structurel ? D'un décentrage de l'État, d'une externalisation des services régaliens, d'une reconfiguration des relations entre acteurs publics et privés, d'une recomposition des relations professionnelles, de l'émergence d'une nouvelle division du travail à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des frontières ? Ce phénomène est-il tendanciel

ou structurel ? A-t-on déjà observé à l'ère moderne des périodes et des configurations au sein desquelles les États étaient décentrés de l'offre sécuritaire ? Quel est l'impact de ces nouveaux défis sur les États dans leur diversité, c'est-à-dire dans différentes régions du monde où les modes d'action publique et les représentations de la légitimité qui y sont associées varient considérablement ? Qui sont les nouveaux professionnels de la sécurité avec lesquels les organisations militaires travaillent ? Quel est l'impact de la circulation des normes et des techniques issues d'autres secteurs sur l'engagement, la vocation et l'identité militaires ?

Ambition et mise en œuvre du programme de recherche

Postulant une profonde redistribution des rôles et des ressources entre acteurs de la sécurité, ce programme de recherche propose une analyse rigoureuse de l'évolution des formes d'interactions entre les forces armées et leur environnement opérationnel, décisionnel et professionnel. Dans le cadre anti-terroriste actuel, cette évolution est caractéristique de l'avènement d'une « société du risque » (Beck, 1992) et touche également les autres fonctions et missions régaliennes comme celles des diplomates, des policiers, des magistrats ou des préfets. C'est là toute l'ambition théorique de ce programme de recherche. Observer ainsi la transformation des organisations militaires à travers le prisme des défis sécuritaires, c'est d'abord se donner plus largement les moyens de cerner l'évolution des contours régaliens de l'État, des formes juridiques et techniques de régulation de la violence et de légitimation de la puissance publique. C'est également offrir la possibilité d'interroger la reconfiguration des relations quotidiennes entre les armées, les groupes professionnels qu'elles côtoient, les territoires sur lesquels elles opèrent et les populations dont elles assurent la sécurité (Foucault 1978). Trois axes transdisciplinaires ont été élaborés pour mener à bien ce programme en favorisant la synergie entre équipes de recherches lors de la première phase de l'appel à candidature (2017-2019).

1) L'environnement opérationnel : rapports aux territoires et aux populations

Responsables : Alya Aglan, Yann Richard, Pierre Vermeren.

Les interventions dites d'interposition, de stabilisation et de contre-insurrection projettent les organisations militaires au contact d'acteurs aux intérêts divergents voire contradictoires : belligérants, armées régulières, milices, comités de vigilance, ONG, OI, populations, relais d'opinion, journalistes, groupes criminels ou terroristes, etc. Cependant, la proclamation du califat de l'État Islamique en juin 2014 et les attaques répétées en Europe et aux États-Unis reterritorialisent la menace terroriste et la riposte à cette menace par rapport à ce que fut la nébuleuse Al Qaeda. Avec Vigipirate et Sentinelle, la défense du territoire redevient centrale : les organisations militaires sont revenues dans le quotidien des populations métropolitaines aussi bien dans les gares que sur les écrans de télévision. Le rapport aux populations redevient

un facteur clé des missions sur le sol national. De la réforme du renseignement à la gestion des flux migratoires, de l'utilisation de techniques de police judiciaire pour traquer les chefs terroristes à l'usage de tactiques militaires par les polices urbaines, la porosité interne/externe semble s'accroître depuis la fin de la guerre froide. Face à ce constat, le premier axe de recherche entend relativiser l'exceptionnalisme lié à l'analyse de la menace terroriste ces dernières années en modélisant la diversité des rapports entre sécurité, territoires et populations à travers le temps et l'espace.

Le débat sur la tension entre prolongation de l'état d'urgence et préservation des libertés publiques est acerbé dans le cadre des réformes actuelles touchant la lutte anti-terroriste, mais il n'est pas nouveau. Au lendemain de la Révolution, certains soulignaient déjà que la séparation entre les forces de l'intérieur et de l'extérieur était une garantie pour la préservation de l'État de droit (Guibert 1790), tandis qu'à propos des « événements algériens » d'autres s'interrogeaient sur les risques politiques de l'importation de la contreguérilla (Forcade, Duhamel, Vial 1999). En identifiant les périodes charnières à partir desquelles le continuum défense-sécurité s'est étendu (Révolution, guerre totale, décolonisation), on peut ainsi mettre en perspective historique et juridique la porosité interne/externe dans l'exercice de la « violence physique légitime ». Il s'agit ainsi de vérifier si cette porosité interne/externe dans le cadre anti-terroriste actuel est un phénomène conjoncturel ou structurel, une tendance réversible ou pas.

De façon complémentaire, la sécurité est le produit d'un contrôle territorial. Dans une perspective comparative, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend articuler les études aréales qu'elle développe depuis longtemps dans différents laboratoires en particulier sur l'Afrique, le Moyen-Orient et le monde russe. L'enjeu est triple. D'abord, il convient de se défaire d'une vision occidentalocentrée en se saisissant de la diversité des formes de production de la sécurité sur ces territoires marqués par nombre de guerres civiles au sein desquelles le monopole de la « violence physique légitime » est contesté (Mali, Centrafrique, Lybie, Yémen, Irak, Syrie, Ukraine). D'autre part, il ne faut pas se limiter à la description formelle du fonctionnement des seuls organes de sécurité mais demeurer attentif aux représentations locales, c'est-à-dire à la diversité des formes de demandes sociales en matière de sécurité et aux effets des interventions armées sur la transformation et la reproduction de ces demandes. Dans le prolongement, et en cohérence avec le fil rouge de ce programme visant à saisir l'évolution des organisations militaires en relation avec leur environnement, il faut aussi investir les espaces immatériels de conflictualité que sont notamment les marchés financiers, le cyber, les cœurs et les esprits.

2) L'environnement décisionnel : pilotage et division du travail de « gestion » des crises

Responsables : Yves Buchet de Neuilly, Grégory Daho.

Les processus décisionnels aboutissant à l'emploi de la force armée mettent en relation des acteurs issus de secteurs différents (militaire, politique, administratif, diplomatique, industriel et humanitaire) et à plusieurs niveaux (local, national, international) de façon uni-, bi- ou multilatérale. Cet axe propose d'élaborer une cartographie des arènes de décision en matière de « gestion » des crises au sein des principales puissances interventionnistes (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie). Il s'agit d'isoler les séquences et de modéliser les processus décisionnels engageant une coordination des forces de sécurité intérieure et extérieure aussi bien en matière de réformes (défense, renseignement, anti-terrorisme) que d'interventions (Libye, Mali, Centrafrique, Syrie, Irak) dans ces quatre puissances interventionnistes. Deux niveaux d'analyse sont privilégiés : la division interministérielle du travail et la circulation internationale des politiques publiques de sécurité.

La division interministérielle du travail permet de retracer la genèse des continuums défensesécurité et sécurité-développement en recourant simultanément aux logiques opérationnelles et aux dynamiques politico-administratives. On note d'abord que le pilotage en matière de « gestion » des crises est volatile dans ces pays. S'il dépend en grande partie des usages plus que des règles constitutionnelles, de l'inscription de la zone d'intervention dans les routines des ministères concernés (affaires étrangères, défense, économie) et de la compétition entre administrations, la nouvelle donne antiterroriste tend à modifier les équilibres bureaucratiques au profit des ministères de l'intérieur et de la justice.

En matière de coopération internationale, la nouveauté réside dans la fluidification de la circulation des doctrines (approche globale, contre-insurrection), des préceptes (résilience), des modèles organisationnels (*task force*, agence), des normes (transparence, évaluation) et des techniques (simulation, indicateurs de performance) de « gestion » des crises, aussi bien entre États que dans les arènes multilatérales (ONU, OTAN, UE). Retracer la genèse d'une politique publique de sécurité internationale à travers sa circulation, c'est se donner les moyens d'élaborer une cartographie dynamique des arènes où se négocient les ressorts de la gestion collective des crises et d'évaluer les effets du multilatéralisme et de la coopération internationale sur la production d'un « bien commun » sécuritaire.

3) L'environnement professionnel : statuts, carrières et technologies de sécurité

Responsables : Caroline Moricot, Stéphane Rodrigues.

Il n'est plus pertinent de considérer l'armée comme une « boîte noire » ou une « institution totale » coupée du reste de la société (Goffman, 1968). Cet axe vise à comprendre qui sont les groupes engagés dans la coproduction de la sécurité (cadres des sociétés de sécurité privée, d'intelligence économique et d'armements, responsables sûreté, communicants de crises,

contrôleurs de risques, experts...), à connaître leur parcours et les modalités de leur émergence face aux acteurs traditionnels que sont les militaires. Nous proposons trois pistes.

La question des statuts permet de saisir l'évolution des frontières entre groupes professionnels pour comprendre autour de quels enjeux se structurent leurs interactions et se distribuent les positions, les budgets et les rétributions entre professionnels de la sécurité à l'heure du recours systématique à l'externalisation et à la contractualisation de certains services vers le privé. A l'image de l'explosion de l'offre de formation et de la croissance des besoins de recrutement en matière de renseignement, nous nous demandons également si des profils et des carrières types accompagnent l'apparition des normes et des savoir-faire sécuritaires. Dans des milieux professionnels où la prise de parole publique est balisée (droit de réserve, de grève, de représentation syndicale, d'éligibilité...) et où les manifestations de corps en uniforme se multiplient ces dernières années (douaniers, policiers, militaires), il importe d'observer comment ils s'engagent individuellement et se mobilisent collectivement. Nous nous interrogeons sur les effets des innovations technologiques sur les pratiques professionnelles aux plans opérationnels (le combattant face à la numérisation et la robotisation du champ de bataille) et administratif (le manager confronté aux indicateurs de performance). Quels sont les instruments de simulation, d'évaluation, de prévention et de surveillance ? Que nous dit, par exemple, l'usage des algorithmes prédictifs et plus largement de certaines croyances sur l'influence de la technologie sur l'évolution des politiques publiques de sécurité, sur le cadre cognitif de leur élaboration et sur le rapport homme machine ? Par les instruments de l'action publique, l'enjeu est aussi de comprendre l'impact des injonctions néo-managériales sur le fonctionnement de la politique de défense et sur l'évolution des techniques de gouvernamentalité.